



sepnb



Oiseaux Nicheurs Communs de Bretagne Bilan site

Informations générales

Département : 56

Commune : SENE

Année : 2021

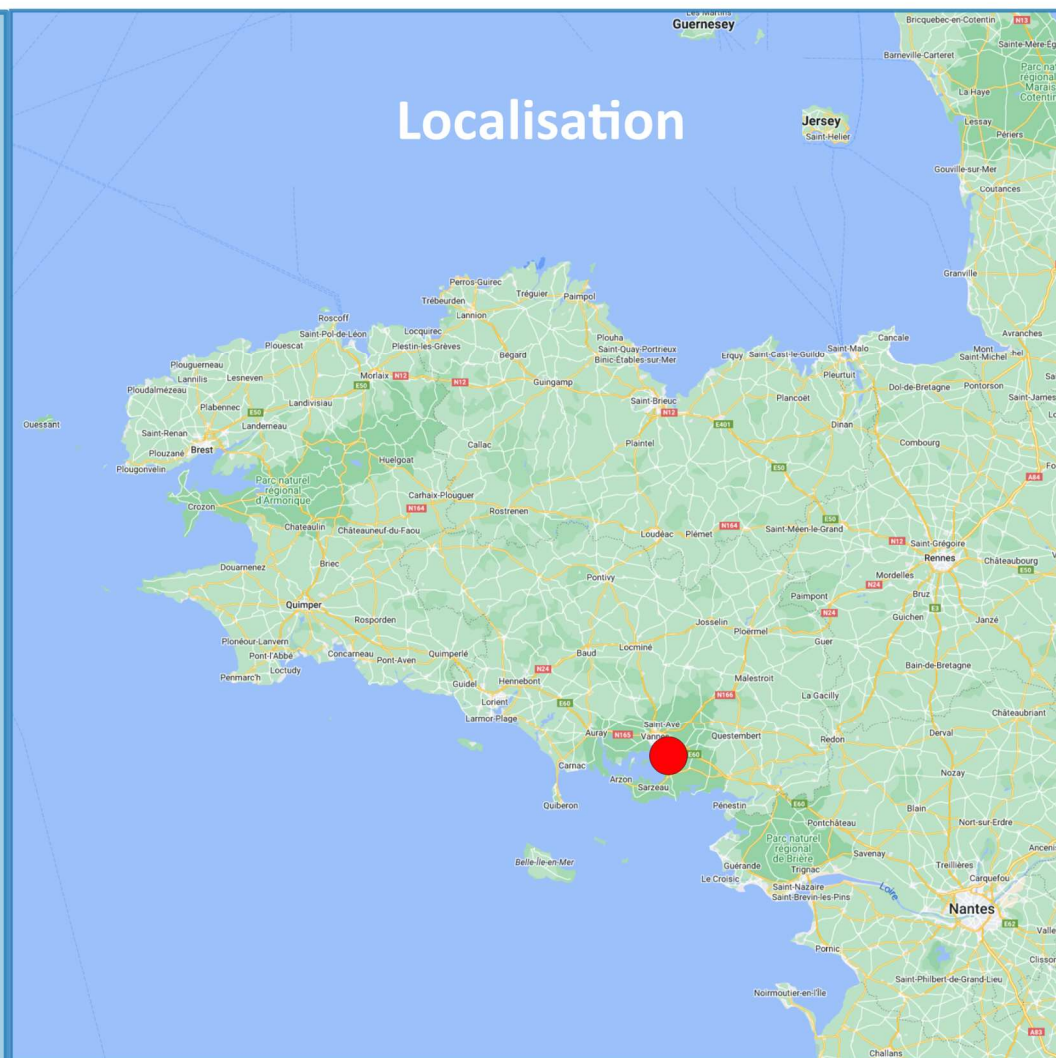
Site : ONCB RNN Séné - Petit Falguérec

Longueur du parcours : 3.87 km

Surface prospectée : 32.826 ha

Observateur : Doudard Pauline

Localisation



Itinéraire ONCB RNN Séné - Petit Falguérec -
2021



Signification des codes atlas

Nous rappelons ici la signification des 19 codes atlas de Faune Bretagne (seulement 16 dans Naturalist)

Code atlas	Signification
1	Espèce de passage - Non nicheuse
2	Présence dans son habitat durant sa période de nidification
3	Mâle chanteur (ou cris de nidification) ou tambourinage en période de reproduction
4	Couple présent dans son habitat durant sa période de nidification
5	Comportement territorial (chant, querelles avec des voisins...) observé sur un même territoire 2 journées différentes à 7 jours ou plus d'intervalle
6	Comportement nuptial : parades, copulation ou échange de nourriture entre adultes
7	Visite d'un site de nidification probable, distinct d'un site de repos
8	Cris d'alarme ou tout autre comportement agité indiquant la présence d'un nid ou de jeunes aux alentours
10	Transport de matériel ou construction d'un nid, forage d'une cavité (pics)
12	Nid vide ayant été utilisé ou coquilles d'œufs de la présente saison
13	Jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)
14	Adulte gagnant, occupant ou quittant le site d'un nid ; comportement révélateur d'un nid occupé dont le contenu ne peut être vérifié
15	Adulte transportant un sac fécal
16	Adulte transportant de la nourriture pour les jeunes durant sa période de nidification
18	Nid vu avec un adulte couvant
19	Nid contenant des œufs ou des jeunes (vus ou entendus)

Suite à l'automatisation des bilans, quelques erreurs ont pu s'insérer dans le dénombrement et les dessins de territoires

Rappels

Protocole ONCB

- C'est un recensement des passereaux et des colombidés qui s'effectue en parcourant un itinéraire (établi et vérifié au préalable) ;
- Les oiseaux coloniaux (hirondelles, martinets, moineaux) et ceux ayant un territoire trop vaste (pics, rapaces) sont considérés hors protocole ;
- Au total, 3 passages sont réalisés sur les mois d'avril, mai et juin ;
- Chaque passage est à faire durant la première quinzaine du mois et en début de matinée, si possible à terminer avant 11h.

Territoires théoriques

Territoires dont le centre et l'étendue correspondent peu voire pas du tout aux territoires réels des oiseaux.

3 conditions permettent de les délimiter :

- **Preuve de nidification** : adulte couvant, jeunes, transport de nourriture etc ;
- **Individu présentant un comportement territorial** : mâle chanteur ou en parade, cris d'alarme... ;
- **2 contacts « groupés » sans comportement territorial** : critère concernant les espèces discrètes visuellement et/ou acoustiquement (Bergeronnette grise, Mésange à longue queue...).

Synthèse des données par espèce






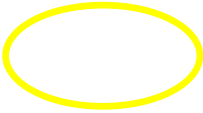
	P1	P2	P3	Nombre de contacts	Nombre territoire théorique	Liste rouge nat. 2016	Liste rouge rég. 2021	Responsabilité biologique régionale
<i>Aucune espece</i>	0	0	0	0	1	NA	NA	NA

Données avec NA :

- P1/P2/P3 : espèce non contactée ;
- Nombre de territoires théoriques : espèce hors protocole ou contactée mais sans territoire.

Légende générale

Contacts

-  Premier passage : avril
-  Deuxième passage : mai
-  Troisième passage : juin
-  Code atlas
-  Itinéraire
-  Territoire théorique

Accenteur mouchet



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3



500 m

2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Alouette des champs



500 m

2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Bergeronnette grise



2

500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Bouscarle de Cetti



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Chardonneret élégant



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Cisticole des joncs



500 m

2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Corneille noire



500 m

2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Cygne tuberculé



500 m

2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Étourneau sansonnet



4

2

2

2

500 m
2000 ft

Passage
P1
P2
P3

Faisan de Colchide



500 m

2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Faucon crécerelle



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Fauvette à tête noire



16
33

500 m
2000 ft

Passage
P1
P2
P3

Fauvette grisette



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Geai des chênes



500 m

2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Grive draine



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Grive musicienne



500 m

2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Héron cendré



2

500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Hirondelle rustique



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Linotte mélodieuse



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Locustelle tachetée



33

500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3



500 m

2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Mésange à longue queue



500 m

2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Mésange bleue



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Mésange charbonnière



500 m
2000 ft

- Passage**
- P1
 - P2
 - P3

Moineau domestique



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Pinson des arbres



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3



500 m
2000 ft

Passage
P1
P2
P3

Rossignol philomèle



500 m
2000 ft

Passage
P1
P2
P3

Rougegorge familial



1
2
3

500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Serin cini



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3

Troglodyte mignon



500 m
2000 ft

Passage

- P1
- P2
- P3